

Parole à la commune de Parlan :

«La commune de Parlan a souhaité accueillir le foyer de vie pour personnes handicapées, réalisé par la Communauté de Communes Cère & Rance en Châtaigneraie. Elle a apporté son concours, en permettant l'accueil de sept résidents en appartements.

Le Conseil Municipal a décidé d'une part, d'acquérir une maison sur la place, en rachetant le bail à construction, auprès de la société Polygone, et, d'autre part, de restaurer, après acquisition, la granette située à proximité, afin d'y créer deux studios. Les agents communaux ont assuré la réalisation des travaux de maçonnerie importants, afin de créer une entrée autonome au sud, côté jardin.

L'ensemble de ces concours s'élève pour la commune à la somme de 215 000 €.

Je remercie l'ensemble des élus communautaires et municipaux pour leur décision, ainsi que la population de Parlan, pour l'accueil réservé à cette réalisation. Je souhaite que l'exploitant, l'association du château d'Espinassol, continue à trouver pleinement satisfaction et à s'investir comme actuellement, pour le bien commun de tous».

Michel TEYSSÉDOU - Maire de Parlan